SENTIERS EN MARGERIDE

www.randonnee-lozere-margeride.com

Adhérer au club et prendre sa licence

SAISON 2026-2027

Les documents à fournir :

⌦ **Renouveler sa licence :**	**Nouvel adhérent :**
▪ Formulaire d'adhésion.	▪ Formulaire d'adhésion.
▪ Attestation(1) conseils santé.	▪ Certificat médical de moins de six mois (2)
▪ Cotisation club(3) 8€ + licence fédérale (4)	▪ Cotisation club(3) 8€ + licence fédérale (4)
▪ Chèque à « Sentiers en Margeride ».	▪ Chèque à « Sentiers en Margeride ».

Formulaire d'adhésion :

(Pour un renouvellement, nom et prénom + attestation suffisent puis uniquement ce qui a changé depuis la saison dernière)

Nom :……Prénom :…… Date de naissance ….//…..

Sexe : F☐ M☐

Adresse :……

Code Postal :…… Ville :……

Téléphone portable :…../…./…./…./…. Téléphone fixe : ……/……/……/……/……

Adresse mail **(obligatoire)**(5) : ……

Je souscris à l'adhésion

☐ Cotis. club (8€) + licence fédé(4) (resp. civile 31€) = 39€.

☐ Cotis. club (8€) + licence fédé(4) (resp. civile + accidents corporels 33€) = 41€

Attestation(1) ☐J'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance des « Conseils de Santé » (doc joint au bulletin d'adhésion) et avoir pris si besoin les dispositions nécessaires.

si je suis nouvel(le) adhérent(e) OU si j'ai dû le renouveler,

☐Je joins mon certificat médical (- de 6 mois).

Droit à l'image(6) : J'autorise ☐ Je n'autorise pas ☐

l'utilisation de mon image, ou (et) celle du (des) mineur(s) dont je suis le représentant légal, sur les photos prises lors des randonnées organisées par l'association Sentiers en Margeride, pour illustrer les actions de communication de l'association, sous la forme de site web, animation multimédia, exposition, édition papier (diffusion gratuite ou payante), presse ou campagne publicitaire, ou toute autre forme de communication, et ce, sans aucune indemnité et sans limite dans le temps.

☐Je souhaite m'abonner à Passion Rando Magazine(7) :
4n°/an, 10€.

Signature :

Total adhésion : ……€

CONTACT : Jany Larguier, responsable adhésions et trésorière adjointe, 06 16 29 37 38,
jm.larguier30@orange.fr

Sentiers en Margeride Adhérer au club et prendre sa licence fédérale

La licence donne droit à la participation gratuite* à toutes les sorties du club, au prêt gratuit de matériel pour les activités de raquettes à neige et de marche nordique. Elle permet aussi d'obtenir une aide à la préparation de vos propres randos en Margeride (cartographie A4 et fichier GPS). Elle permet aussi de participer aux formations fédérales. *(hors covoiturage, sorties exceptionnelles et séjours)

(1) : Au début de chaque saison, le pratiquant déjà licencié doit lire les « Conseils de santé » et attester sur l'honneur en avoir pris connaissance.
(2) : Pour les nouveaux adhérents, le Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à l'activité sportive pratiquée, datant de moins de 6 mois au jour de la prise de la licence reste obligatoire (loi n° 2022-296 du code du sport). Il doit spécifier le ou les types de pratiques (randonnée pédestre, marche nordique, raquette à neige).

(3) : La cotisation club est de 8€ pour une personne. Elle est de 12€ pour une famille (parents + enfants mineurs).

(4) : L'assurance de la licence couvre votre responsabilité civile et votre protection juridique pendant la rando (31€). Il vous est possible d'opter pour une protection « accident corporels ». Dans ce cas la licence est au tarif de 33€.
La Fédération propose aussi des licences et assurances familiales et une licence pour les enfants mineurs.
Pour des renseignements plus complets : https://www.ffrandonnee.fr/_20/la-licence.aspx.
J'ai noté que la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et de celle de leurs adhérents. Je reconnais qu'il m'a été proposé plusieurs formules d'assurance facultative et accepte de prendre la licence proposée par mon club.

(6) Droit à l'image : La publication ou la reproduction d'une image (sur papier, sur le Web…) sur laquelle une personne est clairement reconnaissable n'est possible qu'avec son consentement préalable, que l'image soit préjudiciable ou non. Font exception à cette règle :
- les photos de foule ou de groupe où la personne n'est pas le sujet central ou bien les photos prises de loin ou de dos.
- toutes personnes médiatisées (politiques, artistes, sportifs …) dans l'exercice de leur vie publique.

(7) Si vous souhaitez recevoir la revue trimestrielle de la fédé « Passion Rando Magazine » il faut ajouter **10€**.
Pour ceux qui ne connaissent pas cette revue s'adresser à Fabrice qui vous donnera un ancien n°.
Pour en savoir plus sur la revue « Passion Rando Magazine » :
https://www.ffrandonnee.fr/la-federation/passion-rando?page=1



CONTACTS : Jacques LAURES, président : 0671844992 jacques.laures@orange.fr ; Fabrice LEVY, secrétaire : 0650112099 sentiersenmargeride@gmail.com ; Christian Nurit, trésorier, 0678793324 nuritchristian@orange.fr